

● (1120)

L'hon. C. M. Drury (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler que les deux peuvent le faire et le font.

Des voix: Oh, oh!

M. Drury: En l'occurrence, si l'honorable représentant examine ces deux déclarations, il s'apercevra qu'elles sont facilement conciliables.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant dirait-il à la Chambre si le gouvernement a pour politique d'encourager l'expansion du secteur du logement ou si, au contraire, il a l'intention de ne pas encourager l'industrie du bâtiment à cause de la pénurie de matériaux?

M. Drury: Monsieur l'Orateur, compte tenu des déclarations des deux ministres, il est tout à fait clair qu'il nous faut augmenter l'approvisionnement et la disponibilité des matériaux de construction, dont la pénurie actuelle gêne l'industrie du bâtiment. Rien ne sert d'encourager l'industrie si, en même temps, nous n'améliorons pas la fourniture de matériaux.

M. Stanfield: Si je comprends bien, je dois conclure que le gouvernement a pour politique d'augmenter le nombre d'habitations tout en ne l'augmentant pas. Aussi, je demanderais au premier ministre suppléant si le gouvernement a la ferme intention ou du moins s'il est tout à fait satisfait de laisser monter les taux d'intérêt hypothécaires, ce qui va donner précisément les résultats souhaités par le ministre d'État chargé des Affaires urbaines en n'encourageant pas la construction domiciliaire? Est-il juste de dire que le gouvernement est bien aise de voir les taux hypothécaires augmenter précisément pour cette raison?

M. Drury: Monsieur l'Orateur, sauf erreur le ministre des Finances a, à plusieurs reprises déjà, parlé des taux d'intérêt hypothécaires et autres, et a bien précisé qu'habituellement les taux hypothécaires doivent suivre la tendance générale des taux d'intérêt dans le monde.

LA POSSIBILITÉ D'UNE HAUSSE SUPPLÉMENTAIRE DES
TAUX D'INTÉRÊT—DEMANDE D'INTERVENTION DU
GOUVERNEMENT

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire ne s'adresse pas au premier ministre suppléant, quoique, comme l'a fait remarquer le député de York-Sud, il serait bon d'avoir un premier ministre suppléant, mais s'adresse au ministre des Finances. Certaines nouvelles de bonne source ont paru dans les journaux du matin, nouvelles plutôt inquiétantes, voulant que la Banque du Canada augmente son taux bancaire et porte également le taux de base des hypothèques ordinaires à 10 p. 100. Le ministre des Finances

Questions orales

peut-il aujourd'hui donner à la Chambre l'assurance que la chose ne se produira pas?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je crains que les nouvelles auxquelles le député fait allusion ne soient pas de source sûre.

M. Lawrence: J'ai reçu certaines informations de gens de mon comté tard hier et aujourd'hui...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pourrait peut-être poser sa question supplémentaire.

M. Lawrence: Oui, Votre Honneur. Comme M. Léonard Rosenberg, vice-président de la société *CNA Investors Limited*, a déclaré que, dans les régions rurales en particulier, les emprunteurs payaient déjà un taux d'intérêt de 10 p. 100, le ministre aurait-il l'obligeance de faire enquête à ce sujet, et pourrait-il, au plus tard lundi, faire une déclaration à la Chambre pour dire si c'est oui ou non la politique du gouvernement de permettre un tel état de chose?

M. Stanfield: Le gouvernement a pour politique de ralentir la construction domiciliaire.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire à ce stade-ci c'est qu'à mon avis le député a tout à fait raison de se tenir en étroit contact avec sa circonscription.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je vais certainement étudier la déclaration de M. Rosenberg.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a cinq ou six députés qui veulent poser des questions supplémentaires. J'espère qu'on verra à ne pas trop s'attarder sur la toute première question, puisque la période des questions, d'une durée normale de 40 minutes, ne durerait plus qu'à peu près 20 minutes. Pour l'instant, nous accepterons toutefois, si les députés veulent bien collaborer, un certain nombre de questions supplémentaires.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, je ne poserai pas de question supplémentaire. Je tiens simplement à conseiller au ministre de garder le contact.

LA PROPORTION ENTRE L'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE ET
LES DIVERS TAUX D'INTÉRÊT—DEMANDE DE
RÉGLEMENTATION DES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE
PAR LA MODIFICATION DE LA LOI DES BANQUES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant. Elle fait suite à sa réponse d'il y a un instant. Est-ce la politique du gouvernement d'exiger que le taux d'intérêt des hypothèques demeure inextricablement rattaché aux autres taux d'intérêt au pays?

L'hon. C. M. Drury (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur.